

Championnats Suisses Individuel 2019

Demi-finale Dames A et Hommes A

Finals Dames B, Hommes B et Hommes C

Organisation	Bowling Sektion Zürich		
Lieu	Bowlinghalle BeSeCo, Rümikon		
Participants	Les 8 meilleure DA et 22 meilleure HA de la région Suisse allemande et les 4 meilleur DA et 16 meilleure HA de la région romande , sont qualifier pour le semi final du champion suisse (=50 Joueurs/Joueuses). Dames B, Hommes B et C Les 5 premiers des catégories DB, HB et HC de chaque région , sont qualifiés pour la finale des championnats suisses.		
Date	23 février 2019 demi-finale Dames A et Hommes A 24 février 2019 final Dames B, Hommes B et Hommes C		
Frais	Dames A et Hommes A CHF 60.00 à Rümikon et CHF 60.00 à Genève La Praille. Les deux frais sont à payer au début à Rümikon. Dames B, Hommes B et C Les frais pour le tournoi final sera entièrement payé par SB.		
Demi-finale Dames A	La demi-finale se déroulerait en deux séries de 12 jeux. Une série dans chaque région respective.		
Hommes A	Cela veut dire que vous faite la premier série (12 partie) à Rümikon. Après chaque 2 parties, déplacement du pistes. La deuxième série de la demi-finale, ainsi que la finale auront lieu le 01. et 02. juin 2019 à Genève La Praille.		
Finale Dames B	Les 10 finalistes par catégorie DB, HB et HC, dérouleront 9 jeux au système Petersen (départ à 0).		
Hommes B et C	Un bonus de 20 quilles est attribué pour chaque partie gagnée ; en cas d'égalité, ce bonus est 10 quilles, +5 quilles pour chaque partie de 200 à 249, +10 quilles pour chaque partie à 250 et plus. Championnes et champions Suisses seront les joueuses et joueurs ayant obtenu le plus grand nombre de quilles, bonus compris, après les 9 parties. Egalité sera départagée comme prévu au règlement SB.		
PDJ	Samedi	09:00 – 13:30 14:00 – 18:30	suisse alémanique Cat. A suisse romande Cat. A
	Dimanche	09:00 – 11:30 12:00 – 14:30 15:00 – 17:00	Hommes C Hommes B Dames B
Tenue de jeu	Le règlement Swissbowling est en vigueur.		

Pour toute la durée des jeux, il est interdit de fumer et de consommer des boissons l'alcoolique.

Pour tous cas non réglés par le règlement, c'est la commission sportive de la section Zürich avec le président sportif SB qui décideront en dernière instance.

Rümikon, 05. Février 2019, pour le Commission sportif, Tanya Cuva